



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **9 juillet 2012**

Décision n° **B-2012-3397**

commune (s) :

objet : Prestations de maintenance des postes de travail X86, Unix, périphériques et logiciels associés -
Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 2 juillet 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 10 juillet 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin, Frih, M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés : MM. Lebuhotel, Sangalli.

Bureau du 9 juillet 2012***Décision n° B-2012-3397***

objet : **Prestations de maintenance des postes de travail X86, Unix, périphériques et logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

La Communauté urbaine de Lyon possède un système d'information articulé autour d'un réseau d'entreprises important, constitué de 3 000 postes de travail, 620 imprimantes bureautiques et MFP en réseau, 350 serveurs Unix et X86.

Le marché en cours s'achève le 22 janvier 2013. Il est nécessaire, dès à présent, de lancer une nouvelle consultation pour la réalisation de ces prestations, à savoir :

1° - Maintenance des postes de travail et logiciels associés :

- réalisation de dépannages auprès des utilisateurs de logiciels bureautiques installés sur les postes de travail (suite Microsoft, messagerie, navigateur internet, utilitaires, etc.). Les intervenants en charge de ces dépannages effectueront un diagnostic suite à l'ouverture d'un dossier d'incident au centre d'appel de la direction des systèmes d'information et des télécommunications (DSIT), avec déplacement chez les utilisateurs pour dépannage et éventuellement diagnostic complémentaire pour les incidents nécessitant des recherches plus approfondies chez les constructeurs et éditeurs (processus d'escalade) ;

- assurance de la maintenance des matériels (postes de travail et imprimantes) suite à l'ouverture d'un dossier d'incident au centre d'appel de la DSIT, avec déplacement sur site et réparation des matériels concernés (réparation et/ou échange standard).

2° - Gestion du stock de pièces détachées :

- le titulaire aurait en charge la gestion technique et administrative du stock de matériel à la prestation de maintenance.

3° - Gestion des contrats de maintenance matériels spécifiques :

- le titulaire du marché aurait en charge la fourniture et la gestion technique et administrative des contrats de maintenance sur site pour une liste d'équipements de matériels spécifiques (traceurs, tables à digitaliser, etc.).

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution de ces prestations ainsi que d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bon de commande conformément à l'article 77 du code des marchés publics conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible expressément 3 fois 1 année.

Ce marché comporterait un engagement de commande minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC pour la durée ferme de 1 an, les montants sont

identiques pour la reconduction, soit un montant global minimum de 800 000 € HT (956 800 € TTC) et maximum de 1 600 000 € HT (1 913 600 € TTC) pour la durée totale du marché de 4 ans ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché ayant pour objet des prestations de maintenance des postes de travail X86, Unix, périphériques et logiciels associés,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande ayant pour objet des prestations de maintenance des postes de travail X86, Unix, périphériques et logiciels associés, ainsi que tous les actes contractuels y afférents, pour un montant global minimum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC et maximum de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres.

5° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et suivants - compte 611 400 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2012.